



LE DROIT À LA SANTÉ



© UNICEF/UNI103541/Zaidi - Pakistan, 2011



1

QU'EST-CE QUE LE DROIT À LA SANTÉ ?

Chaque enfant a le droit d'être protégé des maladies et d'être soigné. Cela signifie qu'il doit pouvoir : être soigné s'il est malade, être vacciné, avoir accès à l'**eau potable*** et aux toilettes, être bien nourri pour grandir en bonne santé.

2

QUE DIT LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT ?

C'est l'un des droits de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) : « *Chaque enfant a droit à un niveau de vie suffisant et à jouir du meilleur état de santé possible.* » (articles 3, 6, 24, 26 et 27).

Le droit à la santé repose sur l'un des 4 **principes** fondamentaux de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) : la **survie** et le **développement** de l'enfant.

D'après l'article 24 de la Convention, chaque enfant a droit aux meilleurs soins de santé possible, à l'eau potable, à des aliments nutritifs, à un environnement propre et, bien sûr, à l'information qui peut l'aider à rester en bonne santé. Ses parents doivent veiller à le protéger contre les maladies et les accidents et l'emmener chez le docteur quand c'est nécessaire. Si les parents ou les personnes responsables de l'enfant ne peuvent lui assurer la protection et les soins nécessaires, c'est l'État qui le prend en charge, explique l'article 3.

D'après l'article 26 de la Convention, l'enfant a le droit d'avoir une **sécurité sociale**.

Les femmes enceintes et les nouveau-nés ont droit à des soins spéciaux pour rester en vie et en bonne santé.

Chaque enfant a droit à l'eau potable et à une bonne nourriture. Les enfants ne peuvent être mis en danger par la pollution. Les enfants et les adultes ont le droit de savoir comment rester en bonne santé.

Chaque enfant porteur de handicap a droit à des soins et une protection spéciale, explique l'article 23. Il faut l'aider à se développer le plus possible comme un enfant non porteur de handicap. Les parents d'un enfant porteur de handicap doivent recevoir de l'aide.

3

POURQUOI TOUS LES ENFANTS DANS LE MONDE NE SONT-ILS PAS SOIGNÉS ?

Chaque jour, dans le monde, environ 18 000 enfants de moins de 5 ans meurent de maladies qui sont évitables (coqueluche, tuberculose, diphtérie, rougeole, poliomyélite, tétanos). Cela représente 6,6 millions d'enfants par an.

Dans les **pays en développement**, beaucoup d'enfants ne sont pas soignés en raison de la pauvreté, du manque d'accès à l'eau potable et à l'**hygiène**, du manque de soins adaptés, ou encore parce qu'ils ne sont pas vaccinés, ou parce que les centres de santé sont trop éloignés de chez eux ou manquent de personnel.



4

POURQUOI FAUT-IL SURTOUT PROTÉGER ET SOIGNER LES ENFANTS ?

Les enfants sont plus **vulnérables** que les adultes. Ils ne peuvent pas se protéger tout seuls des maladies et ne savent pas comment se soigner.

Certains enfants sont encore plus vulnérables que d'autres. C'est le cas, par exemple, des enfants handicapés, des enfants en situation de privation ou de grande pauvreté, des enfants qui vivent dans la rue ou en bidonvilles, des enfants réfugiés...

5

QUE FAIT L'UNICEF POUR LE DROIT À LA SANTÉ ?

L'UNICEF défend les droits de l'enfant partout dans le monde : le droit d'aller à l'école, d'être soigné et protégé des maladies, etc.

- L'UNICEF est le premier fournisseur mondial de vaccins dans les pays en développement.
- La **vaccination** sauve chaque année 2 à 3 millions d'enfants dans le monde, mais 1,5 million meurt encore chaque année de maladies évitables.
- L'UNICEF forme des agents de santé pour s'occuper des enfants malades (vaccination, approvisionnement en médicaments essentiels, etc.), remet en état les centres de santé et y intègre les services essentiels favorisant la survie et le développement des enfants.
- L'UNICEF met en place des puits pour fournir de l'eau potable, des **latrines** séparées pour les garçons et les filles.
- L'UNICEF informe sur les bonnes pratiques auprès des communautés (dormir sous une moustiquaire, se laver les mains après être allé aux toilettes, etc.); **sensibilise** les familles à la protection des enfants et informe sur l'importance de la vaccination.



TÉMOIGNAGE

« Bonjour, je m'appelle Abubakar. Je vis en Sierra Leone. J'ai failli mourir. J'avais 16 mois et je souffrais de malnutrition. Cela signifie que mon corps ne recevait pas tout ce dont il a besoin (vitamines, sucres...). J'étais très maigre. Ma maman s'est inquiétée et m'a conduit dans un centre de soins. Là, les médecins ont vu ce que j'avais. Ils m'ont donné une nourriture spéciale. Cela a pris 6 semaines mais maintenant, je vais beaucoup mieux. Je suis sauvé. »





ET EN FRANCE ?

Il n'y a pas que dans les pays en développement que le droit à la santé n'est pas respecté.

Dans certains pays développés comme la France, par exemple, les enfants n'ont pas tous accès aux soins, notamment les plus **défavorisés**.

Si l'accès aux services de santé semble globalement satisfaisant pour la plupart des enfants et des jeunes, la proximité des professionnels en mesure de leur apporter un soutien psychologique apparaît plus problématique.

L'adolescence est une période qui peut révéler certaines souffrances, parfois intenses. Il existe différentes formes de souffrances. Certaines sont directement liées à des problèmes qui concernent le rapport avec les autres adultes et enfants : les relations familiales, la discrimination, le harcèlement, les problèmes de vie scolaire. D'autres sont liées au rapport à soi : la confiance que l'on a en nous, la peur de ne pas réussir, la tristesse, le stress. Cette phase de l'adolescence peut conduire à des prises de risque dans plusieurs domaines, qui concernent parfois la santé comme la consommation d'alcool et de drogue.



QU'EN PENSENT LES ENFANTS ?

Selon la 3^e Consultation nationale des 6-18 ans en 2016, l'accès aux soins semble presque généralisé.

- 92 % disent que leurs parents peuvent les emmener chez un médecin s'ils sont malades.
- 90 % peuvent aller aux urgences s'ils tombent ou se blessent.
- 30% disent qu'il n'y a pas d'infirmière dans leur école.
- 72 % des 6-18 ans ont répondu qu'il leur arrive d'être triste ou déprimé.
- 22% des 12-18 ans reconnaissent qu'il leur est déjà arrivé de penser au suicide.

Des signes alarmants qui traduisent une souffrance psychologique dans leur vie de tous les jours.



SOURCES

UNICEF France, 2016 – Consultation nationale des 6/18 ans.

UNICEF France, 2014 – Consultation nationale des 6/18 ans – « Écoutons ce que les enfants ont à nous dire – Adolescents en France : le grand malaise. »

<https://www.unicef.fr/consultation>

UNICEF France 2015 – Chaque enfant compte. Partout, tout le temps. – Rapport alternatif de l'UNICEF France et de ses partenaires dans le cadre de l'audition de la France par le Comité des droits de l'enfant des Nations unies.

UNICEF France - Nous les enfants ! - Rapport des enfants au Comité des droits de l'enfant des Nations unies sur le respect de leurs droits en France. – Paris, 2015.

Godeau E., Navarro F., Arnaud C. dir. La santé des collégiens en France / 2010. Données françaises de l'enquête internationale Health Behaviour in School-aged Children (HBSC), Saint-Denis : Inpes, coll. Études santé, 2012, 254 p.

<https://www.unicef.fr/article/la-vaccination-sauve-2-3-millions-de-vies-par-agissez-avec-l-unicef>

<https://blogs.unicef.org/fr>

Rapport « La situation des enfants dans le monde 2016 – L'égalité des chances pour chaque enfant », Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 2016.

VOIR AUSSI

Fiche « La malnutrition »

Fiche « Le VIH-sida »

Fiche « Les enfants et l'eau »

Fiche « Le travail des enfants »

Fiche « La vaccination et les maladies évitables »

Fiche « Le handicap »



© UNICEF/UNI115737/Dormino - Haïti, 2011



VOCABULAIRE



Défavorisé adj. Qui n'a pas de gros moyens pour vivre.

Développement n.m. Fait de se développer, de grandir.

Eau potable n.f. Se dit d'une eau qui est propre à la consommation humaine, sans danger pour la santé.

Hygiène n.f. Soins que l'on apporte à son corps pour le maintenir propre et en bonne santé.

Latrines n.f. Endroits aménagés de telle sorte qu'un être humain puisse y faire ses besoins naturels (toilettes).

Maladie évitable n.f. Maladie qui pourrait être évitée, notamment par la prévention ou par la vaccination. Les vaccins contre les 6 maladies évitables sont : BCG, VPO (vaccin anti-polio oral), diphtérie, tétanos, rougeole et coqueluche.

Pays développé n.m. Pays dont la majorité de la population accède à tous ses besoins vitaux, à un certain confort et à l'éducation = industrialisé.

Pays en développement n.m. Pays dont l'économie commence à se développer.

Principe n.m. Règle.

Sécurité sociale n.f. Organisme public dont le rôle est d'assurer la sécurité matérielle personnes et des familles, et de les protéger contre les risques sociaux (maladie, maternité, accidents du travail ou de la vie privée, invalidité...).

Sensibiliser v. Faire prendre conscience de quelque chose.

Survie n.f. Fait de survivre, de rester en vie.

Vaccination n.f. La vaccination consiste à protéger une personne contre une maladie infectieuse, généralement en lui administrant un vaccin.

Vulnérable adj. Fragile.